JUIN - JUILLET 2022
N°16

BULLETIN DE SURVEILLANCE PASTORALE DE LA MAURITANIE

POINTS SAILLANTS

- Arrivées massives de troupeaux au niveau de la zone de Khabou en provenance de la Wilaya du Brakna et à Bousta en provenance des communes du Nord et du Sud de la Wilaya de Hodh El Chargui
- Départs massifs de troupeaux depuis la zone d'Ari Hara vers le Sénégal
- Retours massifs de troupeaux des transhumants depuis la zone de Hadada vers la Wilaya d'Assaba du Brakna
- Fort recours des ménages à la vente de femelles reproductrices de réforme
- Etat embonpoint globalement passable.
- Hasse du prix des animaux et stabilité du prix de l'aliment de bétail
- Avitaminose et suspicion de maladies animales telles que le botulisme, la pasteurellose, la parasitose et des cas boiteries chez les petits ruminants

Ce système d'information et de surveillance de la zone agropastorale de la Mauritanie a vu le jour en 2019 avec les projets suivants :

- « Assistance d'urgence aux communautés agropastorales touchées par la sécheresse dans les régions du sud et de l'est de la Mauritanie » financé par OFDA/USAID entre 2019 et 2020
- « Améliorer durablement la productivité agro-pastorale » phase I pour assurer la surveillance pastorale au Sahel financé par la FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO période 2019 et 2020

Actuellement, la production et diffusion de ces bulletins sont soutenues par les projets :

- « Soutenir le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA) dans la construction d'un solide mécanisme d'alerte précoce, de préparation et de planification des réponses aux chocs affectant la sécurité alimentaire et la nutrition en Mauritanie, dans le cadre d'un système national de protection sociale réactive aux chocs et comme contribution à un plan global de RRC » phase I et II financé par PAM/ECHO
- Et toujours par le projet « Améliorer durablement la productivité agro-pastorale » phase II pour assurer la surveillance pastorale au Sahel financé par la FONDATION PRINCE ALBERT II DE MONACO période 2020 et 2021

Ces projets sont mis en œuvre par Action contre la Faim (ACF) en collaboration avec le CSA, le ministère de l'Élevage et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP) pour appuyer le Système d'Alerte Précoce (SAP) national dans la collecte et l'analyse des données agropastorales.

La validation finale de ce bulletin est assurée par le Comité National de Suivi Pastoral qui regroupe plusieurs acteurs du secteur, ONG et Associations. Au niveau régional, la validation est effectuée par les représentations du ministère de l'Élevage.

La démarche méthodologique combine des enquêtes de terrain au niveau des sites relais de surveillance pastorale et l'exploitation de données satellitaires disponibles sur le site www.geosahel.info. Les enquêtes de terrain concernent 17 sites relais répartis sur différents départements qui composent la zone agropastorale des régions de Hodh El Chargui, du Guidimakha et du Gorgol. Chaque site relais est sous la responsabilité d'un relais sentinelle, qui est chargé de collecter à une fréquence hebdomadaire des informations sur les ressources pastorales. Les questionnaires sont transmis sous forme de messages de téléphonie portable (SMS), et une plateforme de service internet permet de centraliser les données collectées. Ces données sont par la suite traitées pour une interprétation statistique et cartographique.

Les données satellitaires utilisées dans ce rapport proviennent du projet RAPP (Rangeland and Pasture Productivity) à l'initiative du GEOGLAM (Group on Earth Observations and its Global Agricultural Monitoring). L'information produite à partir des observations du capteur satellitaire MODIS concerne la fraction d'occupation du sol en végétation humide (photosynthétique active) et sèche (photosynthétique non-active). Cette information est accessible en temps réel, au pas de temps mensuel depuis 2001, et à la résolution de 500m, sur le site internet du GEOGLAM.

CONDITIONS GENERALES D'ELEVAGE

DISPONIBILITE DES PATURAGES

Cette période juin-juillet 2022 qui correspond au début de l'hivernage. Les ressources en pâturages sont jugées moyenne de façon générale au niveau des sites agropastorales de la Mauritanie. Les premières précipitations ont été enregistrées au niveau des sites suivis des régions du Hodh El Chargui, Guidimakha, Gorgol et Brakna vers la fin du mois de mai et le début mois de juin pour la plus part. Ainsi, à la suite de ces premières pluies, il y a la régénération du tapis herbacé qui constitue ainsi de nouveaux fourrages pour le cheptel.

Au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui, les ressources en pâturages sont jugées suffisantes au niveau des zones de Bousta, Djimmi, Oumouavnadeich et Adelbagrou tandis que la zone de Aghor indique une situation moyenne. Cependant, au niveau des zones suivies du Gorgol, Guidimakha et Brakna, des pauses pluviométriques ont été observées entre mi-juin et début juillet, ce qui a considérablement eu un impact sur la disponibilité des pâturages. Cette situation est illustrée par la Figure 1.

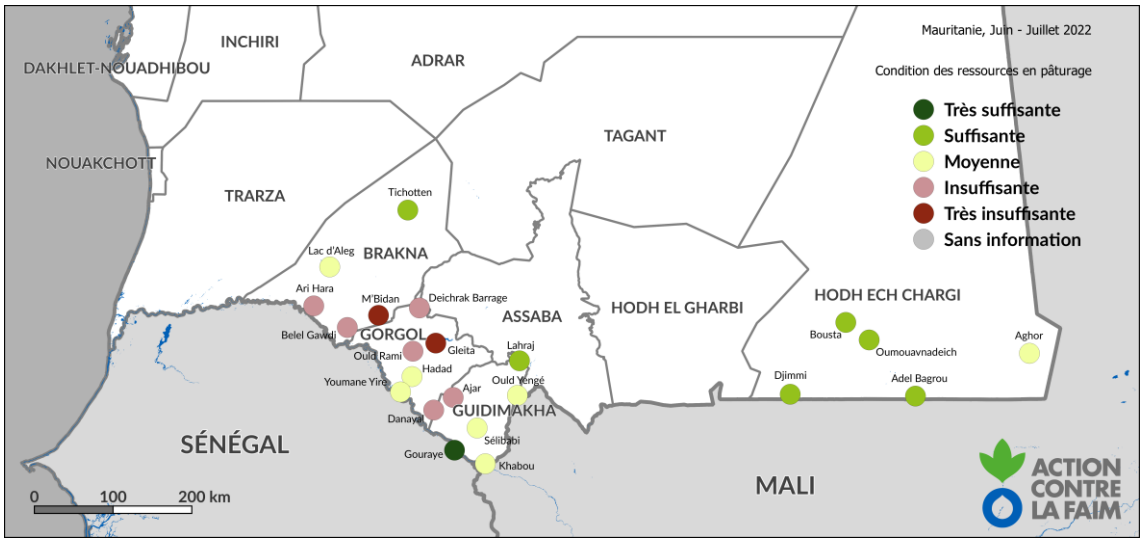

Figure 1 – Situation des ressources en pâturage observée pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

Néanmoins, on observe une disponibilité suffisante de pâturages au niveau de la zone de Tichotten relevant de la Moughataa de Maghtaa Lahjar, de Lahraj et Gouraye dans la Wilaya du Guidimakha.

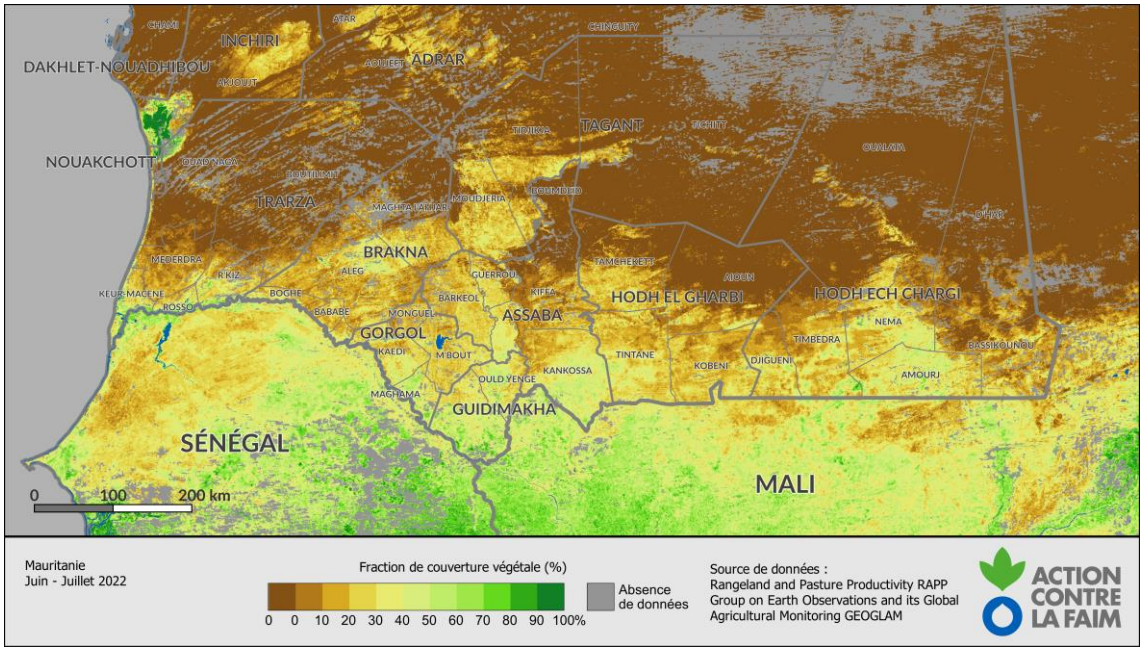

Figure 2 – Fraction de couverture végétale observée pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

La Figure 2 indique de façon générale, une couverture végétale insuffisante au niveau des sites de surveillance pastorale au cours de cette période.

La carte d'anomalie de couverture végétale pour la période juin-juillet 2022 comparée à la moyenne sur la même période de 2001-2021 (Figure 3) montre une situation déficitaire en pâturages. Les zones sud et l'ouest de Hodh El Chargui, le nord du Gorgol et le Brakna sont en situation d'anomalie légèrement positive à la faveur des résultats de hivernage de l'année 2021 localement moyen au niveau de ces endroits. Cependant, les Wilayas de l'Assaba, du Hodh El Gharbi, ainsi que celles du nord du pays indiquent une situation fortement négative avec plusieurs poches déficitaires en pâturages résultant du déficit élevé en production de biomasse durant l'hivernage 2021.

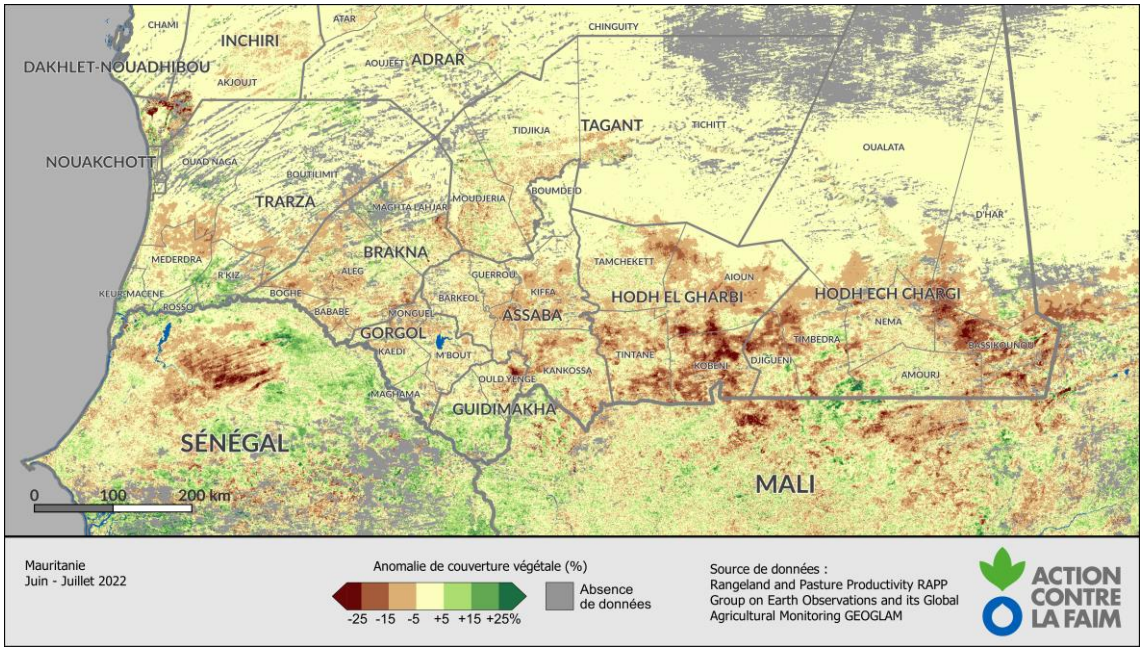

Figure 3 – Anomalie de couverture végétale calculée pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

ABREUVEMENT DES ANIMAUX

Au cours de cette période (juin-juillet) avec les quantités de pluies reçues, on signale le remplissage des mares et des cours eaux au niveau de certaines zones suivies malgré les pauses pluviométriques observées.

Au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui, la disponibilité des ressources en eau est très suffisante pour les zones de Bousta, Oumouavnadeich et Djimmi. Elle est moyenne dans les zones d'Adelbagrou et Aghor. Au Guidimakha la situation est de très suffisante à suffisante avec la montée du niveau d'eau du fleuve Sénégal et ses affluents. Au Gorgol, la disponibilité des ressources en eau est globalement suffisante. Quant à la Wilaya du Brakna, une situation similaire à celle de Gorgol est observée. Toutefois, la situation des ressources en eau est signalée moyenne au niveau des zones du Lac d'Aleg et d'Ari Hara dans cette région.

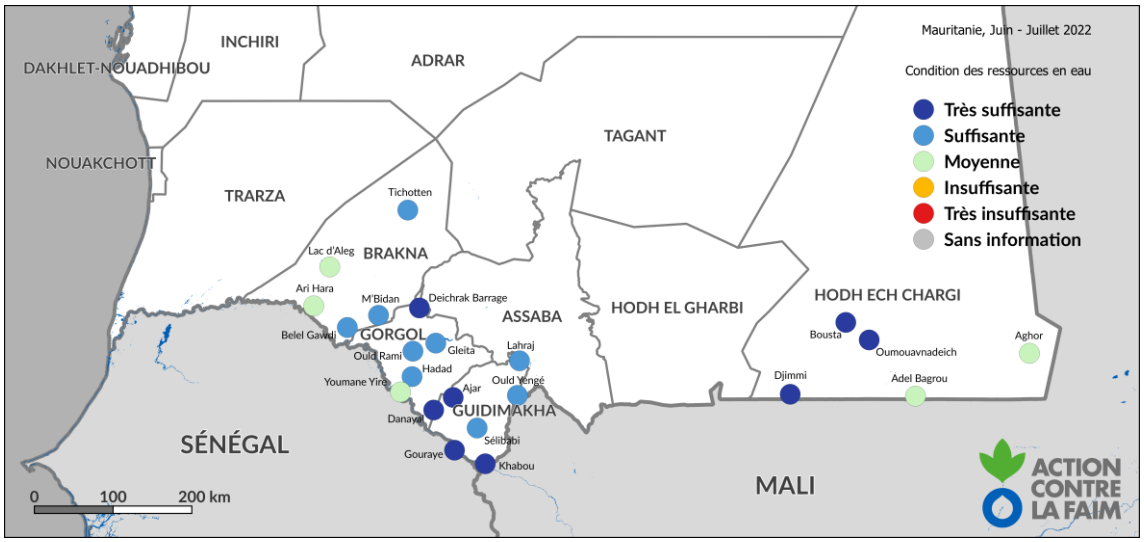

Figure 4 – Disponibilité des ressources en eau rapportée pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

S'agissant des sources d'abreuvement du cheptel, les mares demeurent les plus citées suivies du fleuve et des lacs (Figure 5).

Pour les zones de Gouraye, Khabou au Guidimakha, Youman Yiré au Gorgol et Belel Gawdi au Brakna qui sont traversées par le fleuve, celui-ci demeure la principale source d'abreuvement des animaux.

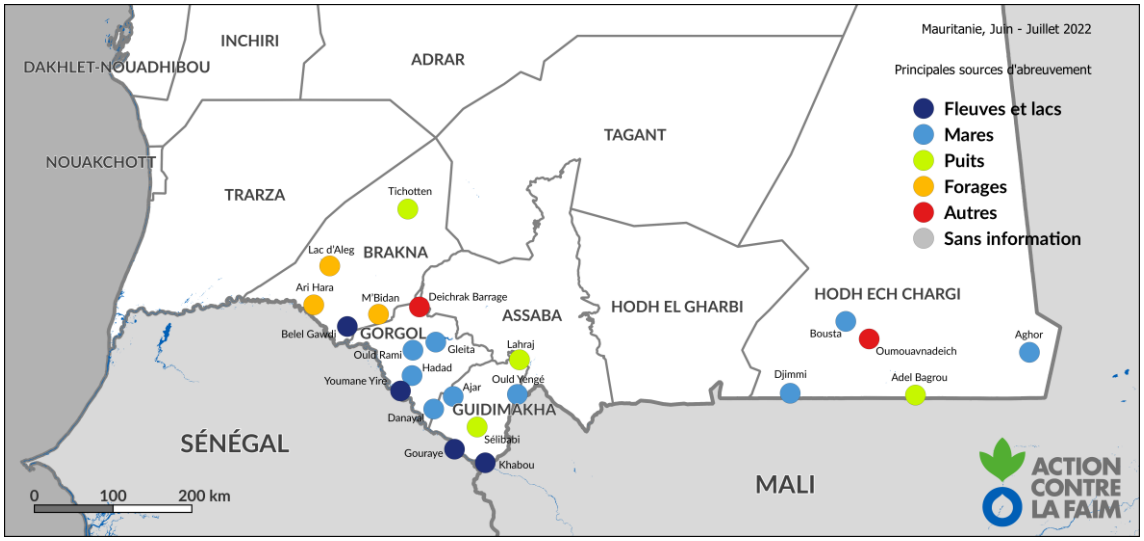

Figure 5 – Principales sources d'abreuvement des animaux utilisées pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

CONCENTRATION ET MOUVEMENTS DE BETAILS

Comme la période précédente, la forte concentration de bétail persiste au niveau des différentes zones pastorales. On signale également une amorce de retour de transhumants vers leurs zones d'origine à la suite des premières pluies. Au niveau de la Wilaya de Hodh El Chargui, on observe une forte concentration d'animaux au niveau des zones de Bousta, Djimmi et Oumouavnadeich. La zone Bousta considérée comme couloir de transhumance entre le nord et le sud, continue d'enregistrer des arrivées massives de cheptel en provenance des communes du sud de la Wilaya. Au Gorgol dans la zone de Hadada, on note des départs massifs vers l'Assaba et des arrivées massives de troupeaux en provenance des communes voisines et du Brakna, selon le relais, il s'agit des retours de transhumants vers leur zone d'origine dès l'annonce des premières pluies.

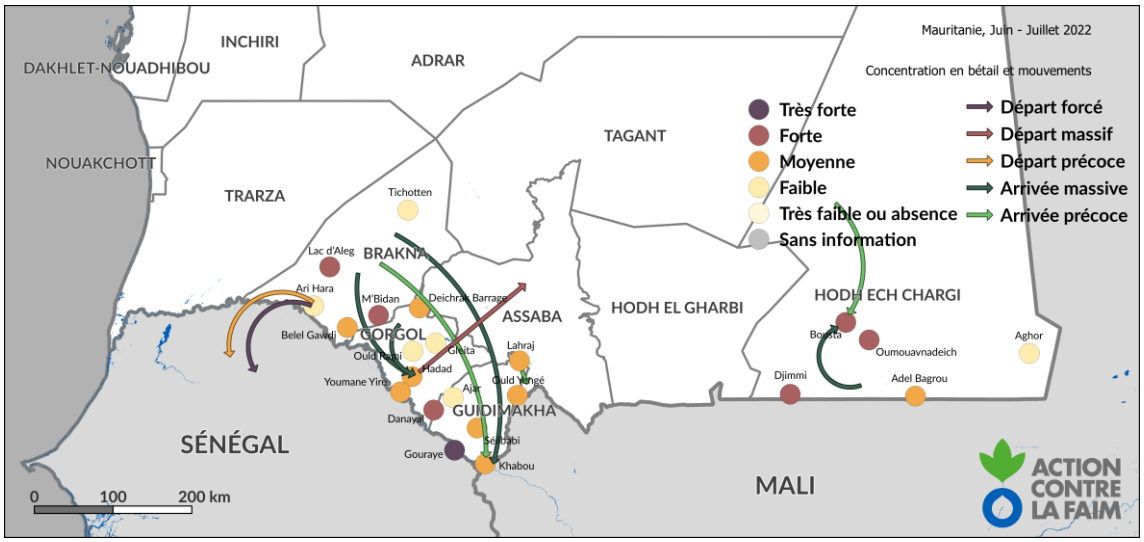

Figure 6 – Concentration et mouvements du bétail observés pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

La zone de Khabou au Guidimakha située sur la bande frontalière continue d'enregistrer des arrivées de troupeaux composés de bovins et d'ovins en provenance de la Wilaya du Brakna. Des départs massifs de troupeaux ont été signalés depuis la zone d'Ari Hara vers

le Sénégal où la saison de l'hivernage est un peu plus avancée favorisant de meilleures conditions d'élevage.

ETAT D'EMBONPOINT ET DE SANTE DES ANIMAUX

L'état d'embonpoint des animaux reste globalement acceptable comme la période précédente (avril-mai). Cependant, la situation est critique au niveau des zones d'Oumouavnadeich, Adelbagrou dans la Wilaya de Hodh El Chargui, Ajar au Guidimakha et la zone de M'bidan au Brakna. Selon les informations reçues, les animaux présentent un très mauvais état d'embonpoint au niveau de ces zones. Cette situation s'expliquerait probablement par la sévérité de la soudure liée au déficit de la production de la biomasse la saison écoulée.

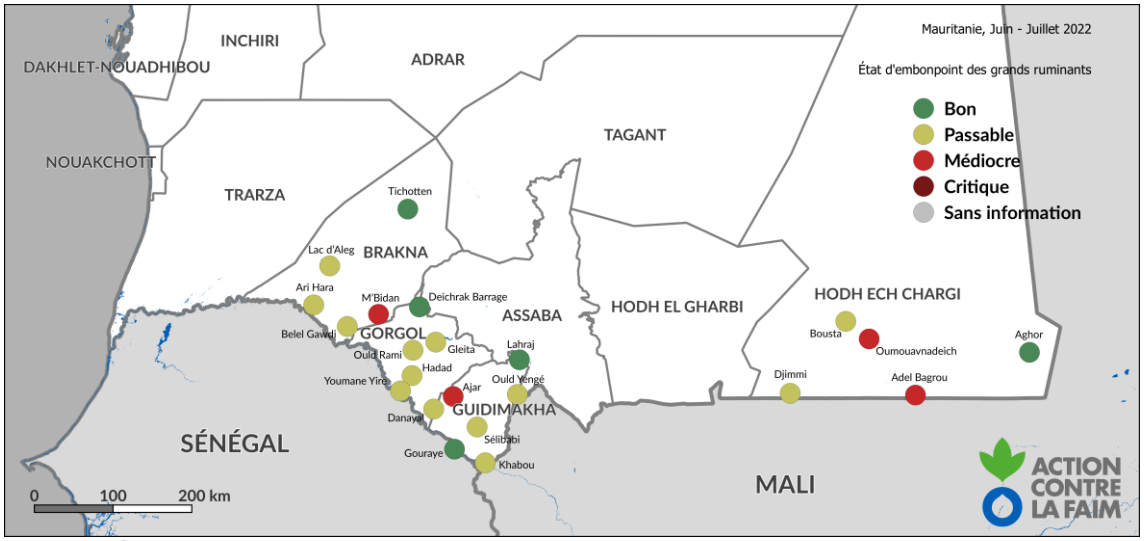

Figure 7 – État embonpoint des grands ruminants observé pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

Concernant la santé animale au cours de cette période, aucune maladie à déclaration obligatoire n'a été signalée. Cependant, des cas suspects de pasteurellose ont été signalés au niveau de la zone de Hadada. De plus, des cas d'avitaminose (carence en vitamine) et parasitose ont été signalés au niveau de la zone de Foum Gleita au Gorgol. Pour la zone de Tichotten au Brakna des cas boiteries/piétins ont été signalés chez les petits ruminants.

Par ailleurs, selon les informations recueillies auprès du relais pasteur de la zone d'Ari Hara relavant de la commune de Boghé, quelques cas de mort d'animaux due à l'épuisement ont été enregistrés.

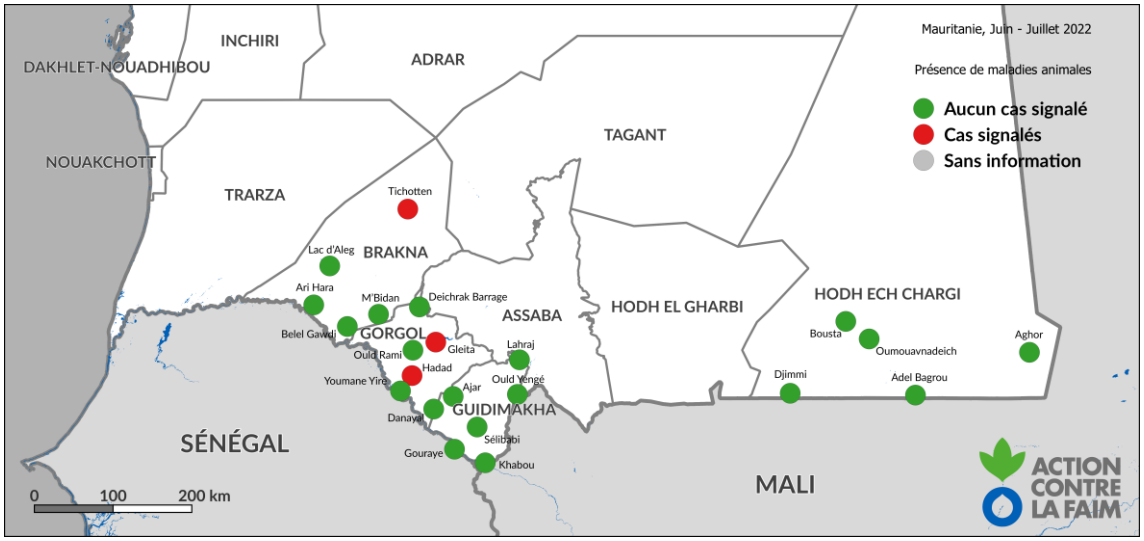

Figure 8 – Présence de maladie animale rapportée pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

FEUX DE BROUSSE

Au cours de cette période juin–juillet 2022 la situation est moins préoccupante. Toutefois, un feu de brousse de grande taille a été signalé au niveau de la zone de Khabou au Guidimakha. Selon le relais pasteur de la zone, cet incident malheureux a eu lieu au début du mois de juin juste avant les premières pluies Cf. Figure 9.

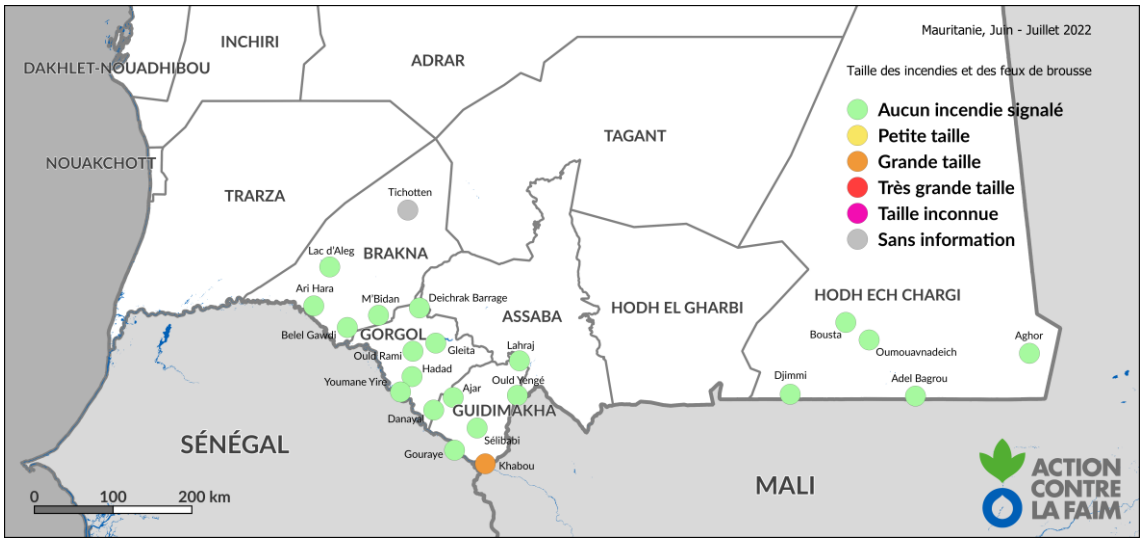

Figure 9 – Taille des incendies signalés par les relais pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

VOLS D'ANIMAUX ET INSÉCURITÉ

Au cours de cette période quelques cas de vol d'animaux ont été rapportés au niveau des sites de surveillance pastorale. Au Brakna, 3 vaches et 7 caprins ont été déclarés dans la zone d'Ari Hara et 8 caprins au niveau de la zone de Belel Gawdi. Au Guidimakha, 14 bovins ont été déclarés au niveau du site d'Ajar au cours de cette période selon le relais pasteur.

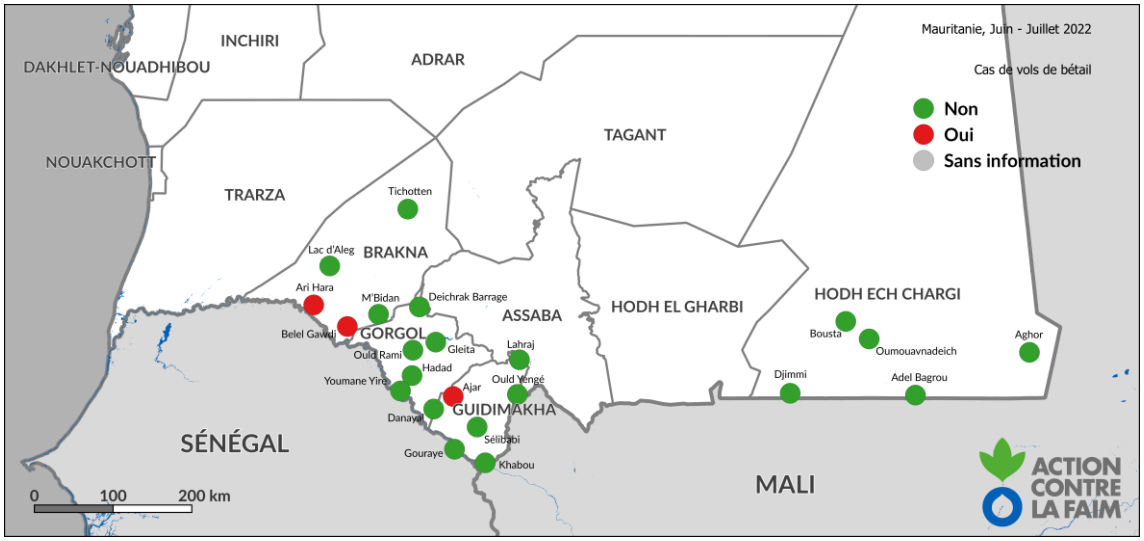

Figure 10 – Cas de vols signalés pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

S'agissant des cas d'insécurité au cours de cette période, deux cas ont été signalés dans la Wilaya du Brakna. Le premier résulte d'un conflit entre éleveurs et agriculteurs coïncidant avec le début de l'hivernage tandis que, le second incident correspond à un cas de vol d'animaux au niveau de la zone de Belel Gawdi dans la commune de M'bagne.

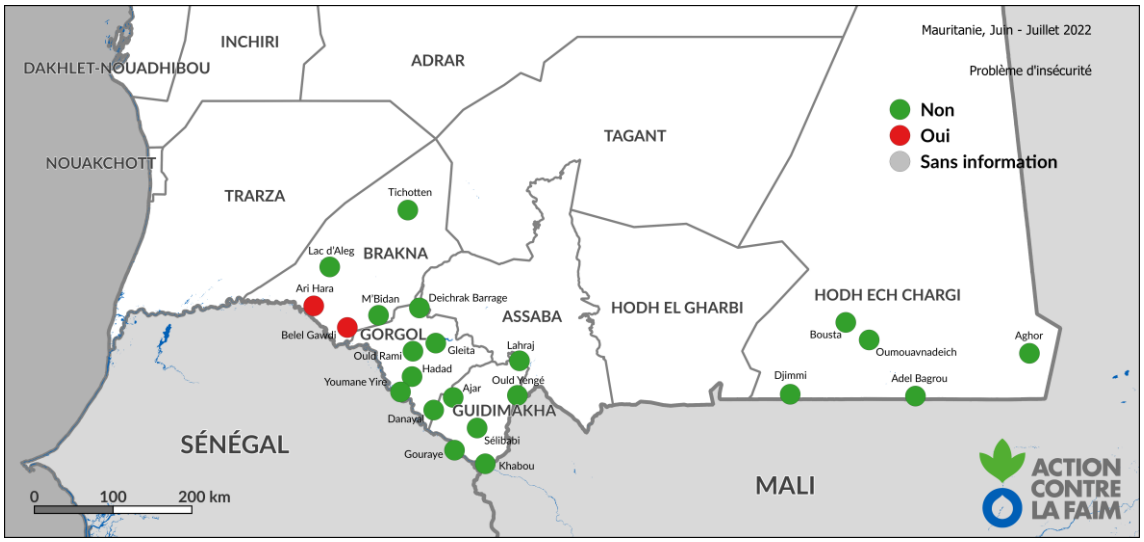

Figure 12 – Évènements d'insécurité rapportés pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

MARCHES

PRIX AUX MARCHES

Au cours de cette période juin-juillet 2022, il ressort des informations reçues que les prix sont toujours en hausse, comme la période précédente (avril-mai 2022). Cependant, on constate qu'une baisse du prix des caprins et des ovins est enregistrée au Hodh El Chargui.

Au Brakna, le prix moyen d'un caprin mâle est de 2 450 MRU contre 2 340 MRU à la période précédente (avril-mai) soit une variation à la hausse de +5%. Au Guidimakha, cette tendance haussière est de +7%, faisant passer ainsi le prix du caprin de 2 771 MRU à 2 958 MRU. Dans les Wilayas du Gorgol et de Hodh El Chargui, les variations à la hausse

sont respectivement de l'ordre de +2% et +3% par rapport à la période passée (Tableau 1).

Comparés aux prix de l'année dernière à la même période, on constate une hausse de +17% au Guidimakha tandis qu'il est en baisse de -1% au Gorgol et de -8% au Hodh El Chargui. Le niveau des prix est strictement lié à la demande et à l'offre, mais aussi à l'état d'embonpoint des sujets en plus de la fête de Tabaski en début juillet augmentant la demande.

Tableau 1 – Évolution du prix des caprins

Wilaya	Prix Caprin Mâle Juin. Juillet 2022 (MRU/tête)	Prix Caprin Mâle avril. -mai 2022 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Caprin Mâle Juin. -Juillet 2021 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	2450	2340	+5	-	-
Guidimakha	2958	2771	+7	2521	+17
Gorgol	2617	2565	+2	2633	-1
Hodh El Chargui	2560	2480	+3	2780	-8

Source : Réseau de relais sentinelles

Le prix de l'ovin mâle est en hausse au cours de cette période par rapport à la période précédente. Ainsi au Brakna, un bélier moyen s'achète à 4 575 MRU contre 4 070 MRU le bimestre précédent, soit une variation à la hausse de +12%. Une situation similaire est observée au Guidimakha, avec un prix moyen de 4 717 MRU pour un ovin mâle contre 4 302 MRU précédemment, soit une hausse de +10%. Au Gorgol, la tendance est de 5 071 MRU contre 4 350 MRU la période précédente, soit une augmentation de +17%.

En revanche, au Hodh El Chargui, le prix moyen d'un ovin mâle est de 3 325 MRU contre 3 760 MRU soit une baisse de -12% par rapport à la période précédente. Selon les relais, le prix des animaux avait connu une baisse en rapport avec la dégradation de leur état d'embonpoint. Cependant, cette période coïncidant avec la fête de tabaski (période de forte demande) a vu une augmentation significative du prix des animaux.

Comparativement à l'année passée à la même période, le prix moyen de l'ovin mâle est toujours en hausse, ainsi on note +4% au Guidimakha et +10% au Gorgol (Tableau 2). Contrairement aux 2 autres Wilayas, au Hodh El Chargui, les informations reçues au cours de cette période montrent une baisse du prix de -25%.

Tableau 2 – Évolution du prix des ovins

Wilaya	Prix Ovin Mâle Juin.-Juillet 2022 (MRU/tête)	Prix Ovin Mâle Avril-Mai 2022 (MRU/tête)	Variation (%)	Prix Ovin Mâle Juin.-Juillet 2021 (MRU/tête)	Variation (%)
Brakna	4575	4070	+12	-	-
Guidimakha	4717	4302	+10	4533	+4
Gorgol	5071	4350	+17	4625	+10
Hodh El Chargui	3325	3760	-12	4460	-25

Source : Réseau de relais sentinelles

A l'instar des autres variétés de céréales, le prix du mil demeure toujours en hausse, atteignant un record par endroit. Au niveau des sites du Brakna, le prix du kilogramme de mil se négocie à 42,5 MRU contre 36,6 MRU la période précédente soit une hausse de +16%. Cette tendance est similaire à celle au Hodh El Chargui où, le prix du kilogramme est de 30,3 MRU contre 25,3 MRU soit une augmentation de +20%. Au Guidimakha le prix du kilogramme de mil vaut 34 MRU contre 33 MRU la période écoulée, soit une

légère variation haussière de +3% tandis qu'au Gorgol, la tendance est moins importante avec une hausse de +2% par rapport à la période précédente (Tableau 3). De l'avis des relais pasteurs, la hausse du prix du mil s'explique par sa faible disponibilité sur les marchés.

Tableau 3 – Évolution du prix du mil

Wilaya	Prix du mil Juin-Juillet 2022 (MRU/kg)	Prix du mil Avril. -Mai 2022 (MRU/kg)	Variation (%)	Prix du mil Juin -Juillet 2021 (MRU/kg)	Variation (%)
Brakna	42,5	36,6	+16	-	-
Guidimakha	34,0	33,0	+3	22,4	+52
Gorgol	40,3	39,6	+2	22,3	+81
Hodh El Chargui	30,3	25,3	+20	30,4	-

Source : Réseau de relais sentinelles

Compte tenu du déficit en pâturages au niveau de certaines zones stratégiques de pastoralisme du pays (*bulletin pastorale février -mars 2022*), certains éleveurs font recours à la complémentation, engendrant ainsi une la hausse du prix pour ces produits. Ainsi, le prix moyen du sac d'aliment de 50kg au Brakna est passé de 931 MRU à 1063 MRU soit une augmentation de +14% par rapport à la période précédente. Au Guidimakha, malgré une légère baisse de -6%, le prix de sac de 50 Kg vaut 1 163 MRU, ce qui est considéré comme très élevé par rapport au prix habituel du marché selon les relais. Au niveau de la Wilaya du Gorgol, le prix moyen du sac de 50kg est passé de 983 MRU à 1 108 MRU soit une hausse de +13%.

Quant à la Wilaya de Hodh El Chargui, le prix du sac de 50 kg de l'aliment de bétail est cédé à 1 075 MRU contre 1 000 MRU la période précédente soit une variation à la hausse de +8% (Tableau 4).

Tableau 4 – Évolution du prix de l'aliment pour bétail

Wilaya	Prix Aliment Bétail Juin. -Juillet 2022 (MRU/50 kg)	Prix Aliment Bétail Avril-Mai 2022 (MRU/50 kg)	Variation (%)	Prix Aliment Bétail Juin-Juillet 2021 (MRU/50 kg)	Variation (%)
Brakna	1063	931	+14	-	-
Guidimakha	1163	1238	-6	967	+20
Gorgol	1108	983	+13	650	+71
Hodh El Chargui	1075	1000	+8	840	+28

Source : Réseau de relais sentinelles

En faisant la comparaison avec les prix de l'année passée à la même période (juin-juillet 2021), on constate que la tendance est partout en hausse : + 20% au Guidimakha, +71% au Gorgol (une très forte hausse) et +28% au Hodh EL Chargui.

TERMES DE L'ECHANGE CAPRIN CONTRE MIL

Comme la période précédente, avec la hausse du prix du mil, les termes d'échanges caprin mâle adulte contre du mil demeurent défavorables aux éleveurs au niveau des sites de suivi pastoral.

Au Brakna, malgré la tendance défavorable que vivent les éleveurs, la situation s'est dégradée davantage au cours de cette période faisant passer les termes d'échanges de 64kg à 58 kg de mil pour un caprin mâle. Une situation similaire est observée au Hodh El Chargui où on échange un caprin mâle moyen pour une quantité de 84 kg de mil contre 98 kg la période précédente soit une baisse de -14%. En revanche au Gorgol, la tendance

est restée stable par rapport à la période passée (avril-mai) avec 65 kg pour un caprin. Toutefois, au Guidimakha, un bouc moyen est échangé pour 87 kg actuellement contre 84 kg la période précédente soit une légère variation à la hausse +4% (Tableau 5).

Tableau 5 – Évolution des termes de l'échange caprin mâle adulte contre mil

Wilaya	TdE Caprin/Mil Juin -Juillet 2022 (kg/tête)	TdE Caprin/Mil Avril.-Mai 2022 (kg/tête)	Variation (%)	TdE Caprin/Mil Juin-Juillet 2021 (kg/tête)	Variation (%)
Brakna	58	64	-10	-	-
Guidimakha	87	84	+4	113	-23
Gorgol	65	65	+0	118	-45
Hodh El Chargui	84	98	-14	91	-8

Source : Réseau de relais sentinelles

Comparativement à la situation de l'année dernière à la même période, on constate que les termes d'échanges demeurent défavorables aux éleveurs, les informations reçues mentionnent une baisse significative de -23% au Guidimakha, -45% au Gorgol et -8% au Hodh El Chargui.

VENTE DE FEMELLES REPRODUCTRICES

Les ventes de femelles reproductrices se sont poursuivies comme la période précédente au niveau des sites de surveillance pastorale (Figure 12). Globalement 13 sites sur 22 soit 59% des sites signalent des cas de vente de femelles reproductrices contre 45% la période précédente. Les cas de ventes de femelles reproductrices sont plus généralement rencontrés au Hodh El Chargui où tous les relais des sites l'ont confirmé et au Gorgol où 80% des relais de la région l'ont déclaré.

Selon les relais pasteurs, ces cas constituent des ventes normales et concernent généralement des vaches laitières de reformes qui sont aussitôt remplacées par des femelles plus jeunes. Ce phénomène est plus fréquent en veille d'hivernage car la demande de femelles lactantes est plus forte, pour couvrir les besoins de lait pour les ménages pendant cette période durant laquelle l'entretien des animaux est plus facile et les conditions d'élevage sont favorables pour une bonne production de lait.

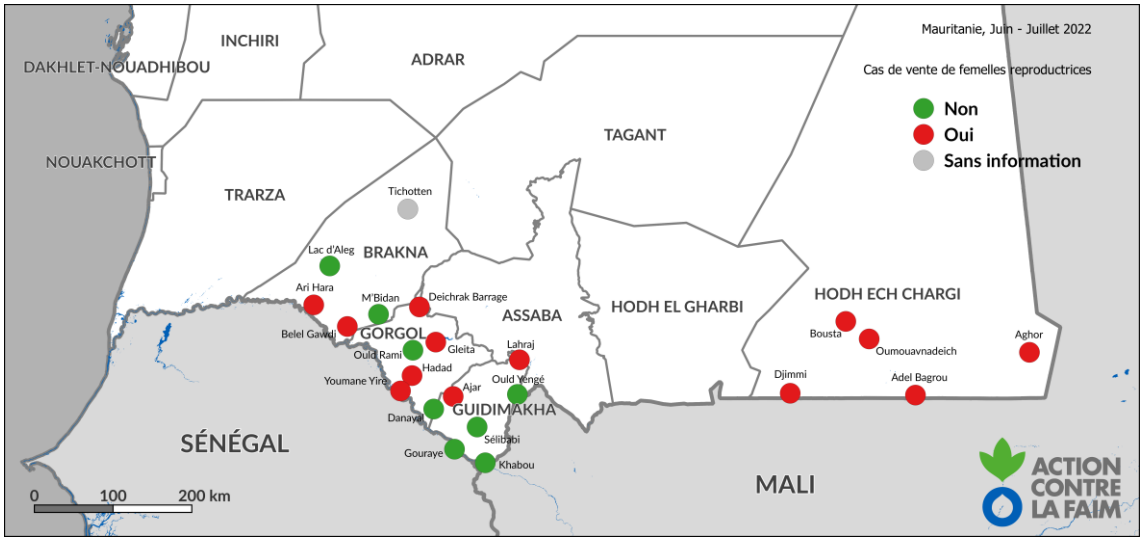

Figure 12 – Vente de femelles reproductrices observée pour la période juin-juillet 2022 en Mauritanie

CONCLUSION

RECOMMANDATIONS

- Partager le bulletin d'information avec l'ensemble des acteurs, en particulier les pasteurs pour la « redescente » d'informations
- Sensibiliser les éleveurs sur la législation concernant le vol du bétail
- Sensibiliser les éleveurs sur l'importance de la vaccination du cheptel et sur les méfaits de l'usage abusif des produits vétérinaires
- Accroître les campagnes de sensibilisation de la pandémie COVID-19
- Poursuivre et étendre la surveillance pastorale aux autres Wilayas agropastorales et pastorales non encore couvertes pour une meilleure alerte des populations sur toute l'étendue du territoire
- Encourager les populations pastorales ou les privés à investir dans les cultures fourragères

INFORMATIONS ET CONTACTS

Pour plus d'information merci de visiter les sites :

- www.sigsahel.info pour l'accès aux bulletins
- www.geosahel.info pour la visualisation des cartes

Pour obtenir plus d'informations sur les données ou les méthodes utilisées, veuillez contacter :

- SIDIBE Nouhoum (ACF–Mauritanie) - nsidibe@mr.acfspain.org
- CAMARA Thierno Sambara (ACF–Mauritanie) - tcamara@mr.acfspain.org
- MBEIRICK BELKHEIR B. (ACF–Mauritanie) - mbeirickbelkheir@mr.acfspain.org
- FILLOL Erwann (ACF–ROWCA) - erfillol@wa.acfspain.org
- BERNARD Cédric (ACF–ROWCA) - cbernard@wa.acfspain.org
- DIALLO Chérif Assane (ACF–ROWCA) - cadiallo@wa.acfspain.org

PARTENARIATS

La collecte de données et l'élaboration du bulletin sont assurées en partenariat avec le ministère de l'Élevage, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA), et le Groupement National des Associations Pastorales (GNAP).

FINANCEMENTS

Ce projet est rendu possible par les financements conjoints de la Fondation Albert II de Monaco, du programme *Disaster Preparedness* de la Direction générale pour la protection civile et les opérations d'aide humanitaire européennes de la Commission européenne (DIPECHO) à travers le Programme Alimentaire Mondial (WFP).